



RAPPORT FINANCIER 2020

ACTIVITÉ DES SERVICES

1^{ER} JANVIER 2020 > 31 DÉCEMBRE 2020



RAPPORT FINANCIER 2020

ACTIVITÉ DES SERVICES
1^{ER} JANVIER 2020 > 31 DÉCEMBRE 2020

ÉDITO

Le rapport financier 2020 retrace les recettes et les dépenses de la MEL en 2020.



Année de transition entre deux mandats, l'année 2020 voit le fruit du travail mené depuis 2014, qui a permis de préserver les épargnes et la solvabilité de la MEL, la rétrospective posant ainsi les bases d'une gestion saine des finances de la MEL. Ces bases robustes ont permis de faire face à la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19, qui a nécessairement marqué l'activité des services en 2020. Dans le même temps, la MEL et la Communauté de Communes de la Haute-Deûle ont fusionné.

La MEL a pu prendre en charge les dépenses supplémentaires liées à la crise et l'accompagnement des entreprises, de ses partenaires et aider d'autres acteurs du territoire comme le Centre hospitalier, grâce à sa maîtrise de ses dépenses de gestion. Pour autant, la période laisse son empreinte sur notre épargne qui se retrouve à un niveau proche de celui de 2014.

La MEL a réussi à préserver les objectifs du cadre de la gestion de la dette et de la trésorerie et a continué à se désendetter, avec une diminution très nette de son encours de dette.

Face à cette crise sanitaire inédite, aux conséquences économiques majeures, la MEL a su faire preuve d'une agilité réelle afin de continuer à mener ses services aux métropolitains et d'accompagner ses entreprises, tout en tenant son engagement d'une situation financière saine.

Une gestion agile, pour une solidarité de l'ensemble des acteurs métropolitains.

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

Alain Bernard

1^{er} Vice-Président

Finances, communication et vie institutionnelle

SOMMAIRE

P. 9	INTRODUCTION
P. 10	UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR LES MESURES DE SOUTIEN PRISES PAR LA MEL EN RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE
P. 12	RÉTROSPECTIVE 2014-2020
P. 14	ÉPARGNE ET AUTOFINANCEMENT
P. 15	COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2020
P. 16	LE BUDGET D'INVESTISSEMENT
P. 21	BUDGET DE FONCTIONNEMENT
P. 24	LES RATIOS DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE
P. 25	LA GESTION DE LA DETTE
P. 27	LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SES PARTENAIRES
P. 30	GARANTIES D'EMPRUNT



INTRODUCTION

Ce rapport vise à présenter de façon détaillée la situation financière de la Métropole européenne de Lille en 2020.

L'ensemble des sept budgets gérés par la MEL s'élève en 2020 à 1702,6 M€ contre 1 752,2 M€ en 2019. Les masses budgétaires consolidées diminuent de -2,8% par rapport à l'exercice 2019, à périmètre comparable.

Les réalisations de l'exercice 2020 sont marquées par :

- La fusion entre la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD),
- L'impact de la crise sanitaire qui s'est traduit par des pertes de recettes conséquentes (-63,1 M€ en section de fonctionnement) et des dépenses supplémentaires notamment en fonctionnement (+20,9 M€). Elle présente également un impact conjoncturel sur :
 - Les épargnes : l'épargne brute diminue de -69,8 M€ et atteint 298,5 M€ ;
 - L'encours de dette : il augmente de +29,1 M€ et atteint 1401,8 M€ en 2020, soit un niveau inférieur de -305 M€ à l'encours de dette 2014 ;
 - La capacité de désendettement : elle passe de 3,7 ans à 4,7 ans.
- Un niveau d'investissement hors dette important (351 M€), quoiqu'en diminution par rapport aux pics constatés en 2019 et 2018.

Bien que perturbée par la crise sanitaire, la situation financière de la MEL demeure saine ; la MEL est en mesure de conduire des projets d'investissement au service des habitants et des acteurs économiques de la Métropole.

UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR LES MESURES DE SOUTIEN PRISES PAR LA MEL EN RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE

THÉMATIQUE	AXE	TYPE DE DÉPENSE	DÉPENSES		RECETTES	
			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
SOUTIEN AU CHR			0,6 M€			
PROTECTION DES AGENTS DE LA MEL ET MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES	ACHAT DE MASQUES GELS ET AUTRES FOURNITURES*		1,6 M€		0,1 M€	
	FOURNITURE COVID AUX COMMUNES – MUTUALISATION MEL		0,6 M€		0,6 M€	
	PRIME COVID 19		0,8 M€			
	AUTRES DÉPENSES		0,1 M€	0,2 M€		
PLAN D'URGENCE	EXONÉRATIONS DE LOYERS		0,4 M€		-2,9 M€	
	DIFFÉRÉ AVANCES REMBOURSABLES					-0,2 M€
	RELÈVEMENT DU TAUX D'AVANCE DES MARCHÉS PUBLICS			1,5 M€		
	REMBOURSEMENTS TITRES TRANSPORTS		0,5 M€			
	LA MEL SOLIDAIRE DES ÉTUDIANTS EN PRÉCARITÉ		0,1 M€			
	AUTRES DÉPENSES		0,5 M€			
PLAN DE RELANCE	AXE 1 : UNE MOBILISATION GÉNÉRALE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, CŒUR ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN, POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES	FONDS DE REBOND POUR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ	12,4 M€	1,1 M€		
		AUTRES DÉPENSES	0,8 M€			
	AXES 2 : UNE STRATÉGIE DE REPRISE QUI S'APPUIE SUR LE LOGEMENT, L'AMÉNAGEMENT ET LA CONSTRUCTION			1,0 M€		
	PLAN DE RELANCE TOURISTIQUE		0,2 M€			
	AMÉNAGEMENT RÉVERSIBLES MODES DOUX			0,2 M€		
PERTE DES RECETTES	VERSEMENT MOBILITÉ			0,2 M€	-8,7 M€	
	RECETTES TARIFAIRES – CSP TRANSPORTS				-35,4 M€	
	RECETTES PARCS DE STATIONNEMENT				-12,9 M€	
	SUSPENSION RECETTES PISCINES ET PATINOIRES				-0,1 M€	
	RECETTES DES ESPACES NATURELS MÉTROPOLITAINS (ENM)				-1,0 M€	
	RECETTES DES DÉCHETTERIES				-0,7 M€	
	TAXE DE SÉJOUR				-2,2 M€	
	DÉGRÈVEMENT DE CFE		2,4 M€			
TOTAL			20,9 M€	4,0 M€	-63,1 M€	-0,2 M€

* : LA RECETTE DE L'ÉTAT A ÉTÉ PERÇUE EN 2021

La crise sanitaire de la COVID-19 a sensiblement impacté les finances de la MEL : pertes de recettes (estimées à plus de 63 M€) d'une part et dépenses supplémentaires nécessaires d'autre part pour poursuivre la réalisation des services publics métropolitains et pour accompagner le territoire, les entreprises et le Centre hospitalier. Ces dépenses ont ainsi représenté environ 25 M€.

Il convient d'indiquer que les données chiffrées présentées correspondent aux dépenses et aux pertes de recettes comptablement identifiables. Il s'agit d'une approche qui minore l'impact financier réel de la crise pour la MEL. En effet, certains effets ne

peuvent être recensés (impacts non identifiables comptablement dans les dépenses de travaux...) et d'autres ne vont se matérialiser qu'à compter de 2021 : demandes indemnitaires des concessionnaires de service public, pertes sur certaines recettes qui vont se poursuivre sur 2021 et les années suivantes (recettes des transports...) ou débuter en 2021 (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises par exemple).

L'impact financier total pour la MEL est ainsi de 88,2 M€. La MEL a reçu de l'Etat une aide nette de 3 à 4 M€ en section de fonctionnement et une avance remboursable (prêt à taux zéro à rembourser avant 2031) de 55,8 M€.

		RECETTES	
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
AIDES DE L'ÉTAT	AIDE POUR PERTES DE RECETTES FISCALES ET DOMANIALES (ACOMPTE DE 7,4 M€ – MONTANT DÉFINITIF TOTAL NON NOTIFIÉ À CE JOUR – ESTIMÉ ENTRE 3 ET 4 M€**	3 À 4 M€	
	AVANCE REMBOURSABLE SUR BUDGET TRANSPORTS (TAUX ZÉRO)		55,8 M€
		3 À 4 M€	55,8 M€

** : EN INTÉGRANT LE REMBOURSEMENT ESTIMÉ SUR 2021 (MONTANT NON NOTIFIÉ PAR L'ÉTAT À LA DATE DE RÉDACTION DU RAPPORT)

RÉTROSPECTIVE 2014-2020

La Métropole européenne de Lille (MEL) gère sept budgets (un budget principal et six budgets annexes) qui s'élevaient à un montant consolidé (exprimé en charges financières nettes) de 1 702,6 M€ en 2020 contre 1 752,2 M€ en 2019 à périmètre comparable. Le budget principal et le budget transports concentrent 92 % des masses budgétaires.

	CA 2014	CA 2015	"CA 2016 RETRAITÉ**"	CA 2017 RETRAITÉ**	"CA 2018 RETRAITÉ****"	CA 2019 RETRAITÉ****	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	141 563 269	144 405 415	148 424 275	152 151 226	153 537 382	152 834 727	152 325 470	-509 257	0 %
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)	80 226 794	87 135 540	86 148 613	88 093 710	92 082 421	98 882 943	101 785 994	2 903 051	3 %
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)	13 162 281	13 152 018	13 131 120	17 145 482	13 244 875	14 194 764	13 268 206	-926 558	-7 %
TAXE HABITATION ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	97 906 552	102 609 988	102 428 372	103 763 845	106 362 826	111 774 985	113 835 467	2 060 482	2 %
TAXE FONCIÈRE ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	2 332 447	2 284 783	2 268 480	2 269 176	1 982 889	2 057 433	1 932 750	-124 683	-6 %
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREP. DE RÉSEAUX (IFER)	3 719 181	3 858 865	3 984 843	4 281 915	4 368 219	4 637 094	4 939 150	302 056	7 %
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	155 570 955	159 221 954	161 917 648	163 722 796	168 168 208	138 252 991	141 133 201	2 880 210	2 %
VERSEMENT MOBILITÉ (VM) ET COMPENSATION VM	218 090 342	223 014 000	228 424 626	230 382 805	244 305 715	254 623 544	244 781 193	-9 842 352	-4 %
TAXE DE SÉJOUR			2 766 852	3 756 559	4 495 480	4 901 523	2 658 646	-2 242 877	-46 %
TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCFE)		383 571	383 939	302 380	413 090	492 693	582 566	89 873	18 %
AUTRES RECETTES FISCALES						561 588	561 588	0	0 %
IMPÔTS ET TAXES	712 571 821	736 066 134	749 878 768	765 869 894	788 961 105	783 214 285	777 804 230	-5 410 055	-1 %
FONDS NATIONAL DE GAR. IND. DE RESSOURCES (FNGIR)	79 547 819	79 547 819	79 547 819	79 236 508	79 151 429	79 212 005	79 212 005	0	0 %
COMPENSATIONS FISCALES	53 133 433	51 197 464	45 572 597	48 340 874	47 478 579	50 919 536	51 472 220	552 684	1 %
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)	281 750 998	259 986 060	239 738 106	226 488 007	223 058 798	220 337 810	217 377 914	-2 959 896	-1 %
FONDS NATIONAL DE PÉREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)	9 221 103	12 430 264	15 466 098	15 405 483	10 606 420	15 308 666	15 596 529	287 863	2 %
DOTATIONS	423 653 353	403 161 607	380 324 620	369 470 872	360 295 226	365 778 017	363 658 668	-2 119 349	-1 %
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	1 987 279	2 023 860	2 004 686	2 020 041	1 999 347	1 999 347	1 999 347	0	0 %
AC DU DÉPARTEMENT			29 584 921	29 584 921	33 941 822	34 201 323	34 201 972	653	0 %
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	70 033 176	69 938 295	67 139 824	72 393 435	85 801 021	78 557 270	79 941 956	1 384 683	2 %
RÉGIE INTÉRESSÉE (RECETTES TARIFAIRES)				71 081 125	94 774 833	105 659 580	70 303 460	-35 356 120	-33 %
RECETTES BUDGET EAU	18 389 701	15 190 417	16 471 703	12 014 617	16 365 020	17 089 898	17 862 612	772 714	5 %
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	19 568 536	14 566 177	20 721 091	21 787 511	24 801 487	29 255 525	22 151 824	-7 103 702	-24 %
PRODUITS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	109 978 693	101 718 749	135 922 224	208 881 650	257 683 530	266 762 943	226 461 171	-40 301 772	-15 %
PRODUITS DE CESSIONS (BUDGETS M4)	102 875	503 550	2 900	5 097	4 100	379 030		-379 030	-100 %
SUBVENTION DÉPARTEMENT ET RÉGION TRANSPORTS	4 250 000	4 250 000	4 870 000	5 470 943	5 512 843	5 512 839	5 512 839	0	0 %
AIDE DE L'ÉTAT PERTES DE RECETTES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE							7 387 699	7 387 699	#DIV/0!
OPÉRATIONS COMPTABLES LIÉES À LA FUSION						38 384 718	38 384 718	0	0 %
RECETTES DIVERSES	73 096 367	76 708 339	87 851 033	90 419 778	85 746 524	84 781 472	80 210 150	-4 571 321	-5 %
RECETTES DIVERSES	77 449 242	81 461 889	92 723 933	95 895 818	91 263 467	129 058 059	131 495 406	2 437 348	2 %
RECETTES DE GESTION	1 323 653 108	1 322 408 380	1 358 849 546	1 440 118 234	1 498 203 328	1 544 813 304	1 499 419 476	-45 393 828	-2,9 %
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	260 774 969	247 407 789	249 261 530	485 537 560	511 459 543	603 161 540	589 164 930	-13 996 610	-2 %
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	324 088 164	330 690 858	310 642 488	154 045 805	169 185 335	129 017 741	144 897 610	15 879 869	12 %
RESSOURCES HUMAINES	123 234 023	125 158 608	139 560 468	141 247 998	145 639 043	150 547 641	153 127 006	2 579 366	2 %
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	216 934 199	214 317 701	216 687 188	216 498 981	216 732 899	216 732 899	216 732 898	-1	0 %
DOTATION DE SOLIDARITÉ	25 048 186	24 709 885	25 008 655	25 004 084	25 165 175	26 156 174	26 351 672	195 498	1 %
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	241 982 385	239 027 586	241 695 843	241 503 065	241 898 074	242 889 073	243 084 570	195 497	0 %
DÉPENSES DIVERSES	3 745 467	7 115 370	11 358 914	16 376 908	3 265 670	9 082 444	25 203 478	16 121 034	177 %
DÉPENSES DE GESTION	953 825 010	949 400 210	952 519 242	1 038 511 337	1 071 447 666	1 134 698 438	1 155 477 594	20 779 156	1,8 %
ÉPARGNE DE GESTION	369 828 098	373 008 169	406 330 303	401 606 896	426 755 662	410 114 866	343 941 882	-66 172 985	-16 %
PRODUITS FINANCIERS	943 830	15 850 788	9 533	83 635 074	168 585	315 866	341 318	25 452	8 %
CHARGES FINANCIÈRES	71 463 466	83 737 873	57 752 272	137 125 029	48 375 140	42 126 208	45 795 535	3 669 645	9 %
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70 519 636	67 887 085	57 742 738	53 489 954	48 206 555	41 810 342	45 454 535	3 644 193	9 %
ÉPARGNE BRUTE	299 308 462	305 121 084	348 587 565	348 116 942	378 549 107	368 304 524	298 487 346	-69 817 178	-19 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	138 629 910	11 782 565	9 %
ÉPARGNE NETTE	156 225 710	167 238 732	209 163 197	212 699 352	222 749 459	241 457 195	159 857 436	-81 599 743	-34 %
REPRISES PROVISIONS	57 122 842	2 348 115	3 846 559	6 571 980	799 894	995 000	892 271	-102 729	-10 %
PROVISIONS ET ASSIMILÉS	61 626 233	2 744 281	5 904 636	2 881 318	3 026 788	1 566 000	11 286 736	9 720 736	621 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 380 775 950	1 324 756 495	1 362 696 105	1 446 690 214	1 499 003 222	1 545 808 304	1 500 311 747	-45 496 557	-2,9 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 025 288 476	1 020 031 576	1 016 166 616	1 094 882 609	1 122 681 009	1 178 074 780	1 212 218 865	34 144 085	2,9 %

* : LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

*** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2018 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS, QUI A ÉTÉ MISE EN PLACE AU 1ER AVRIL 2018.

**** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2019 SONT RETRAITÉES, NOTAMMENT POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DE LA FUSION AVEC LA CCHD ET LES ÉCRITURES COMPTABLES DE RÉGULARISATIONS ASSOCIÉES,

	CA 2014	CA 2015	CA 2016 RETRAITÉ ***	CA 2017 RETRAITÉ**	"CA 2018 RETRAITÉ****	CA 2019 RETRAITÉ****	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)	14 521 203	14 880 630	10 812 587	11 630 629	21 996 919	33 833 098	24 913 482	-8 919 616	-26 %
TAXE D'AMÉNAGEMENT ET TLE	9 270 655	8 708 746	8 448 033	20 820 251	22 122 366	17 977 609	13 903 587	-4 074 022	-23 %
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (BUDGETS M14)	7 306 338	11 096 343	6 514 063	11 352 172	21 342 286	31 762 403	20 764 170	-10 998 234	-35 %
FONDS PROPRES	31 098 196	34 685 719	25 774 683	43 803 052	65 461 571	83 573 111	59 581 239	-23 991 872	-29 %
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	42 341 316	48 262 031	24 394 659	34 166 377	29 766 165	24 013 959	19 766 714	-4 247 245	-18 %
STADE PIERRE MAUROY	19 000 000	2 600 000	6 400 000	0	0	0	0	0	#DIV/0!
AMENDES DE POLICE	10 896 124	12 204 210	9 286 084	10 734 897	10 524 616	8 607 908	15 046 929	6 439 021	75 %
SUBVENTIONS ET DOTATIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	72 237 440	63 066 241	40 080 743	44 901 274	40 290 781	32 621 867	34 813 643	2 191 776	7 %
RECETTES DIVERSES	21 792 533	21 118 029	31 899 374	5 774 799	15 126 935	7 439 955	5 121 376	-2 318 579	-31 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT	125 128 169	118 869 989	97 754 800	94 479 126	120 879 287	123 634 933	99 516 258	-24 118 674	-20 %
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	281 353 878	286 108 721	306 917 997	307 000 696	343 628 746	362 928 626	259 373 694	-103 554 932	-29 %
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	51 639 625	57 733 188	48 911 546	46 396 175	47 359 486	55 788 522	45 872 093	-9 916 429	-18 %
ETUDES	12 150 022	10 213 791	12 233 226	14 179 781	16 596 758	17 970 203	17 786 592	-183 611	-1 %
ACQUISITIONS	24 146 472	38 369 644	31 608 370	32 409 279	143 985 729	54 723 179	49 590 421	-5 132 759	-9 %
TRAVAUX	227 867 556	206 841 578	186 488 896	208 551 622	188 732 102	264 523 234	199 996 967	-64 526 267	-24 %
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (CHAPITRES 20 - 21 - 23)	264 164 049	255 425 013	230 330 492	255 140 682	349 314 589	337 216 616	267 373 980	-69 842 636	-21 %
AVANCES DE TRÉSORERIE CONSOLIDABLES	19 839 232	25 977 348	29 179 734	27 281 047	27 532 325	35 374 452	28 339 697	-7 034 755	-20 %
AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	6 409 860	5 847 753	15 361 544	7 683 385	8 779 526	17 592 373	10 147 529	-7 444 843	-42 %
DÉPENSES DIVERSES	6 409 860	5 847 753	15 361 544	7 683 385	8 779 526	18 957 504	10 147 529	-8 809 974	-46 %
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	342 052 766	344 983 302	323 783 316	336 501 290	432 985 926	447 337 094	351 735 299	-95 603 795	-21 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	138 629 910	11 782 565	9 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE Y COMPRIS TRANSFERTS	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	138 629 910	11 782 565	9 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	485 135 518	482 865 654	463 207 684	471 918 879	588 785 574	574 184 439	490 363 210	-83 821 230	-15 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT Y COMPRIS TRANSFERTS	485 135 518	482 865 654	463 207 684	471 918 879	588 785 574	574 184 439	490 363 210	-83 821 230	-15 %
BESOIN DE FINANCEMENT	60 698 888	58 874 581	16 865 319	29 500 594	89 357 180	84 408 468	92 359 605	7 951 137	9 %
RESTES À RÉALISER	81 694	512 207	29 791 960	26 279 207	7 432 129	16 786 744	2 029 535	-14 757 210	-88 %
EMPRUNT	30 000 713	76 500 000	32 500 000	9 000 000	83 291 000	72 000 000	96 200 000	24 200 000	34 %
AVANCE DE L'ÉTAT (COVID)							55 770 179	55 770 179	#DIV/0!
AVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU	5 813 987	4 284 391	1 258 968	4 431 696	1 688 574	1 909 040	2 848 688	939 648	49 %

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :									
TAUX DE CAPACITÉ DE FINANCEMENT / DÉPENSES INV.	58 %	59 %	66 %	65 %	58 %	63 %	53 %	-10 %	-16 %
TAUX DE FIN. PAR EMPRUNT DE L'INV. HORS DETTE	9 %	22 %	10 %	3 %	19 %	16 %	27 %	11 %	70 %
CAPACITÉ DE DÉSENMETEMENT	5,7	5,4	4,4	4,3	3,8	3,7	4,7	97 %	26 %
ENCOURS DE DETTE	1 706 820 086	1 648 179 333	1 551 113 765	1 490 845 941	1 420 025 867	1 372 632 663	1 401 772 398	29 139 736	2 %

* LES RESSOURCES HUMAINES REGROUPENT DES RETRAITEMENT SUR LES CHARGES À CARACTÈRES GÉNÉRALES, SUR LES SUBVENTIONS - PARTICIPATION ET SUR LES DÉPENSES DIVERSES.

PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE

L'analyse financière est effectuée sans les mouvements d'ordre, sans les lignes de trésorerie et sans les résultats reportés.

L'analyse financière procède également à des retraitements de consolidation des données : les écritures comptables inter - budgets (par exemple, les subventions d'équilibres) sont retirées de l'analyse financière et les cessions d'immobilisations sont retraitées en investissement.

Elle tient compte de l'impact des transferts de compétences du Département, de l'intégration de la Communauté de communes de Weppes, de l'intégration en année pleine de la taxe de séjour et de l'intégration de l'ENM dans le but de comparer les masses budgétaires 2016 et 2017 à périmètre équivalent. Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées, dans la mesure où la nouvelle Concession de Service Public transport est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. Il était nécessaire de comparer l'exercice 2019 avec un exercice 2018 retraité du trimestre manquant en y ajoutant 23,7 M€ en dépenses et en recettes.

Les données de l'exercice 2019 ont été retraitées afin de tenir compte de la fusion avec la CCHD et du changement de mode contractuel de Triselec.

EPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

Soldes financiers 2014-2020 (montants réels consolidés hors excédents)

	CA 2014	CA 2015	"CA 2016 RETRAITE**	CA 2017 RETRAITE**	"CA 2018 RETRAITE****	CA 2019 RETRAITE****	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
RECETTES DE GESTION	1 323 653 108	1 322 408 380	1 358 849 546	1 440 118 234	1 498 203 328	1 544 813 304	1 499 419 476	-45 393 828	-2,9 %
DÉPENSES DE GESTION	953 825 010	949 400 210	952 519 242	1 038 511 337	1 071 447 666	1 134 698 438	1 155 477 594	20 779 156	1,8 %
EPARGNE DE GESTION	369 828 098	373 008 169	406 330 303	401 606 896	426 755 662	410 114 866	343 941 882	-66 172 985	-16 %
PRODUITS FINANCIERS	943 830	15 850 788	9 533	83 635 074	168 585	315 866	341 318	25 452	8 %
CHARGES FINANCIÈRES	71 463 466	83 737 873	57 752 272	137 125 029	48 375 140	42 126 208	45 795 853	3 669 645	9 %
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70 519 636	67 887 085	57 742 738	53 489 954	48 206 555	41 810 342	45 454 535	3 644 193	9 %
EPARGNE BRUTE	299 308 462	305 121 084	348 587 565	348 116 942	378 549 107	368 304 524	298 487 346	-69 817 178	-19 %
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	143 082 752	137 882 352	139 424 368	135 417 590	155 799 648	126 847 345	138 629 910	11 782 565	9 %
EPARGNE NETTE	156 225 710	167 238 732	209 163 197	212 699 352	222 749 459	241 457 179	159 857 436	-81 599 743	-34 %
REPRISES PROVISIONS	57 122 842	2 348 115	3 846 559	6 571 980	799 894	995 000	892 271	-102 729	-10 %
PROVISIONS ET ASSIMILÉS	61 626 233	2 744 281	5 904 636	2 881 318	3 026 788	1 566 000	11 286 736	9 720 736	621 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 380 775 950	1 324 756 495	1 362 696 105	1 446 690 214	1 499 003 222	1 545 808 304	1 500 311 747	-45 496 557	-2,9 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 025 288 476	1 020 031 576	1 016 166 616	1 094 882 609	1 122 681 009	1 178 074 780	1 212 218 865	34 144 085	2,9 %

* : LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

*** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2018 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS, QUI A ÉTÉ MISE EN PLACE AU 1ER AVRIL 2018.

**** : LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2019 SONT RETRAITÉES, NOTAMMENT POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DE LA FUSION AVEC LA CCHD ET LES ÉCRITURES COMPTABLES DE RÉGULARISATIONS ASSOCIÉES.

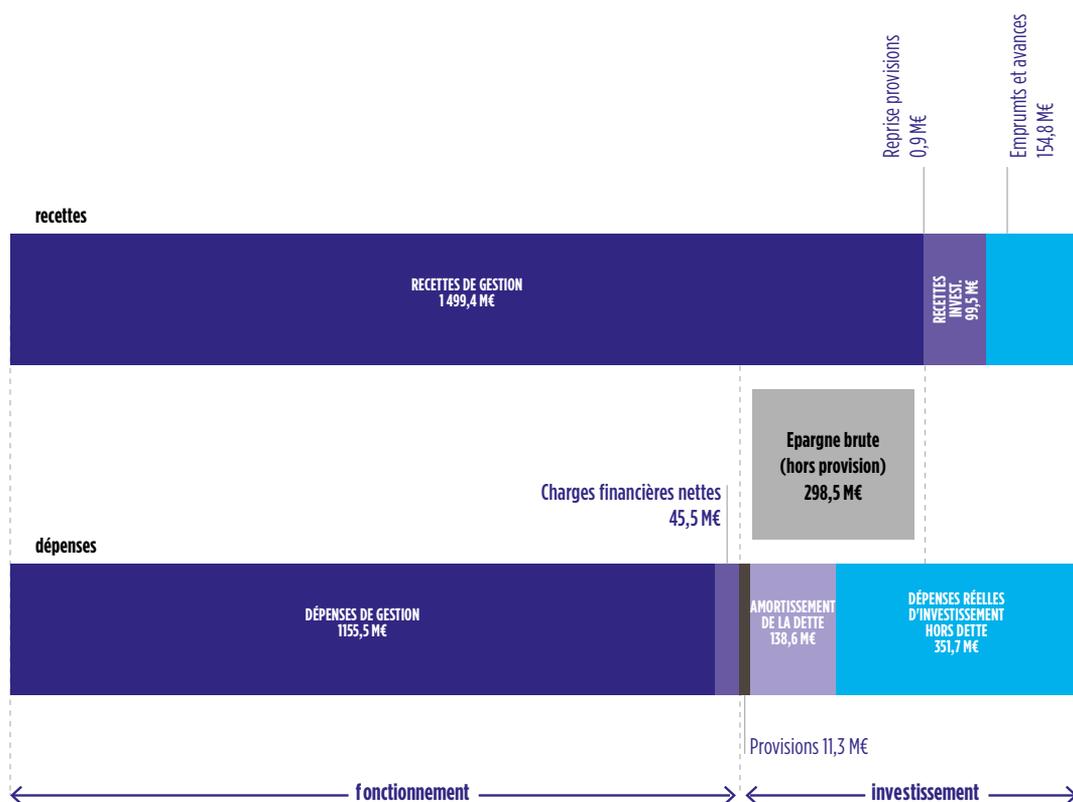
Le mandat débuté en 2014 a permis de conforter les épargnes et la solvabilité de la MEL jusqu'en 2019. Ainsi, l'épargne brute est passée de 299,31 M€ en 2014 à 366,14 M€ en 2019 (+66,83 M€). Toutefois la crise sanitaire a ramené les épargnes à un niveau proche de 2014.

La période 2014-2020 a également été marquée par une forte diminution de l'encours de dette : il est passé de 1706,82 M€ en fin 2014 à 1 401,8 M€ en fin 2020 (-305 M€).

La capacité de désendettement de la MEL, déjà très robuste, s'est améliorée passant de 5,7 ans en 2014 à 4,7 ans en 2020.

La solvabilité de la MEL a ainsi pu être renforcée en dépit de contraintes budgétaires accrues résultant notamment de la baisse des dotations de l'Etat versées aux collectivités territoriales et de la crise sanitaire.

COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2020



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

A - DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN DIMINUTION EN 2020

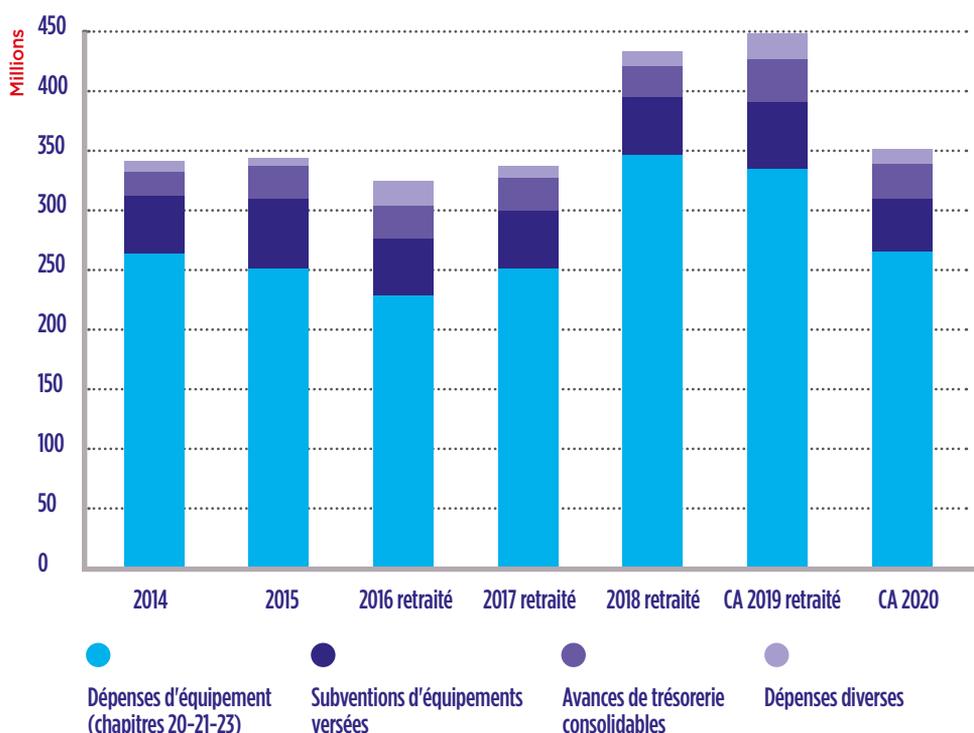
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN M€	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	CA 2019 RETRAITÉ	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (CHAPITRES 20 -21 - 23)	264,2	255,4	230,3	255,1	349,3	337,2	267,4	-69,8	-20,7 %
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	51,6	57,7	48,9	46,4	47,4	55,8	45,9	-9,9	-17,8 %
AVANCES DE TRÉSORERIE CONSOLIDABLES	19,8	26,0	29,2	27,3	27,5	35,4	28,3	-7,0	-19,9 %
DÉPENSES DIVERSES	6,4	5,8	15,4	7,7	8,8	19,0	10,1	-8,8	-46,5 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	342,1	345,0	323,8	336,5	433,0	447,3	351,7	-95,6	-21,4 %
AMORTISSEMENT DETTE Y COMPRIS TRANSFERTS	143,1	137,9	139,4	135,4	155,8	126,8	138,6	11,8	9,3 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS RÉSULTATS REPORTÉS	485,1	482,9	463,2	471,9	588,8	574,2	490,4	-83,8	-14,6 %

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

En 2020, les dépenses d'investissement représentent 490,4 M€ et diminuent de -83,8 M€ par rapport à 2019. Les dépenses d'équipement hors dette s'élèvent à 351,7 M€ et diminuent

de -95,6 M€. La crise sanitaire, et notamment l'impact du premier confinement avec un arrêt total des chantiers, explique cette baisse sensible.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

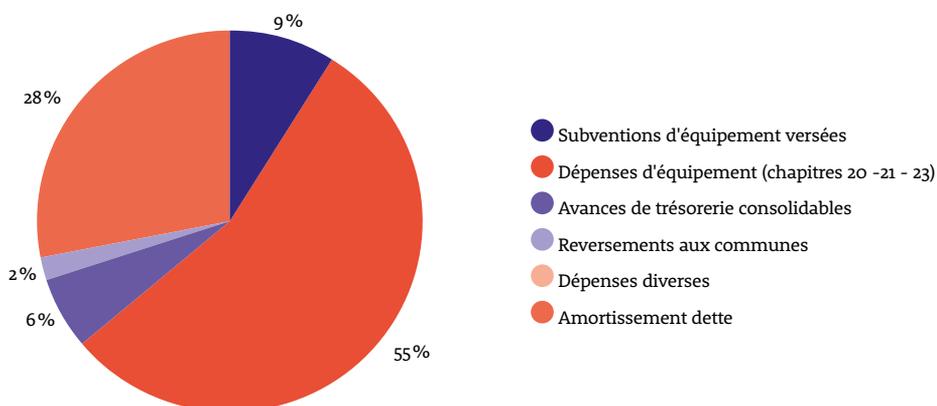


EN 2020, LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SONT RÉPARTIES DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- **des dépenses d'équipement, qui s'élèvent à 267,4 M€.** Elles représentent 55% des dépenses d'investissement,
- **des subventions, qui s'élèvent à 45,9 M€** et représentent 9% des dépenses d'investissement,
- **des avances de trésorerie consolidables versées aux aménageurs, qui s'élèvent à 28,3 M€,** et représentent 6% des dépenses,

- **des dépenses d'investissement diverses pour 10,1 M€,** soit 2% des dépenses d'investissement
- **de l'amortissement de la dette, qui atteint 138,6 M€** et représente 28% des dépenses d'investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR :

COMMISSION	RÉALISÉ 2020 (EN M€)	%	PRINCIPAUX PROJETS FINANCÉS PAR LA MEL EN 2020
Transports-Mobilité- Accessibilité-Prévention- Sécurité	82	23,2 %	<p>MOBILITÉ - TRANSPORTS PUBLICS (81,5 M€)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement des bus (16,9 M€), - Doublement des rames et des quais (11,2 M€), - Dépenses d'investissement récurrent sur le réseau 16,8 M€), - Contrôles d'accès dans le métro (15,2 M€), - Lianes et aménagements de voirie (1 M€), - Pôles d'échanges et parcs relais (9,7 M€), - Voies vertes (8,5 M€)
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	73	20,8 %	<p>VOIRIE DE PROXIMITÉ (61,1 M€)</p> <p>GRANDES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (5,2 M€), DONT LINO (2,2 M€), Liaison Tourcoing Wattrelos (2,4 M€), ASSURER LA QUALITÉ DES ESPACES DE CENTRALITÉ (3,2 M€), Lille Rue Pierre Mauroy (0,7 M€), Croix- Roubaix - Fer à cheval (0,7 M€), Tourcoing centre (1 M€), AUTRES DÉPENSES (3,5 M€)</p>
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	71	20,3 %	<p>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - STRATÉGIE D'URBANISME (0,5 M€), AMÉNAGEMENT (HORS PARCS D'ACTIVITÉ) ET VILLE RENOUVELÉE (HORS GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE) (28,2 M€), dont Lille FCB (6,6 M€), Boulevard de Tourmal (3,3 M€), Rives de la haute deûle (2,6 M€), Villeneuve d'Ascq Grand Angle (2,5 M€), Lille Saint Sauveur (2 M€), Fonds de concours écoles (2,1 M€) GENS DU VOYAGE (1,4 M€, LOGEMENT ET HABITAT (35,1 M€), dont Politique foncière (4,5 M€), Offre nouvelle de logements (15,8 M€€), Politiques de solidarité (2,3 M€), rénovation des parcs publics et privés (12,5 M€), POLITIQUE DE LA VILLE (6,2 M€), dont géographie prioritaire ANRU (5,4 M€), Rénovation des quartiers anciens (0,8 M€)</p>
Climat-Trans éco- Energie-Eau-Asst- Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	55	15,6 %	<p>EAU ET ASSAINISSEMENT (44,8 M€), renouvellement des réseaux de distribution d'eau (17,5 M€), lutte contre les pollutions (10,4 M€), Collecte des eaux usées (8,5 M€), Epuration (5,9 M€), autres dépenses (2,5 M€) DÉCHETS MÉNAGERS (3,2 M€), AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS (5,4 M€), dont Base des Prés du Hem (0,7 M€), Val de Lys (0,6 M€), CLIMAT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGIE (1,2 M€)</p>
Dév Eco-Emploi-Recherche- Insertion-Parcs d'activités- Aménagt Numérique	30	8,5 %	<p>AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS (22 M€), dont Bâtiment Blanchemaille (7,7 M€) Roubaix La lainière (6,9 M€), voirie des parcs d'activité (2 M€), zone de l'Union (1,3 M€) ECONOMIE ET EMPLOI, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (7,1 M€), dont Precidiab (2 M€), Soutien à la recherche (1,9 M€), Fonds de rebond (1,1 M€), AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET FILIÈRES NUMÉRIQUES (0,7 M€)</p>
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport- Tourisme-Jeunesse	14	3,9 %	<p>JEUNESSE ET SPORTS (6,8 M€), dont Plan de soutien aux équipements sportifs (2,5 M€), Stadium (1,2 M€), soutien à la création / rénovation de piscines (1,4 M€), Piscine olympique métropolitaine (1,4 M€), CULTURE ET TOURISME (6,8 M€), dont Plan de soutien aux équipements culturels (3,9 M€), Condition Publique (2,3 M€), AUTRES DÉPENSES (0,3 M€)</p>
Gouvernance-Finances-Eval Pol Publiques-Contrôle de Gestion-Administration-RH	27	7,8 %	<p>GESTION DES RESSOURCES HUMAINE ET ADMINISTRATION (17,9 M€), dont 4,9 M€ au titre de Biotope, FINANCES - EVALUATION - CONTRÔLE DE GESTION (10,8 M€)</p>
Autres commissions	13	3,5 %	<p>Gouvernance et Administration (10,6 M€), Finances - Evaluation - Contrôle de Gestion (4,5 M€),</p>
TOTAL	352	100,0 %	

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : UN RECOURS À L'EMPRUNT EN AUGMENTATION

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	CA 2019 RETRAITÉ	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
FONDS PROPRES	31,1	34,7	25,8	43,8	65,5	83,6	59,6	-24,0	-28,7 %
SUBVENTIONS ET DOTATIONS D'INVESTISSEMENT	72,2	63,1	40,1	44,9	40,3	32,6	34,8	2,2	6,7 %
RECETTES DIVERSES	21,8	21,1	31,9	5,8	15,1	7,4	5,1	-2,3	-31,2 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT ET AVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU	125,1	118,9	97,8	94,5	120,9	123,6	99,5	-24,1	-19,5 %
EMPRUNTS ET AVANCES	35,8	80,8	33,8	13,4	85,0	73,9	154,8	80,9	109,5 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EXCÉDENTS	160,9	199,7	131,5	107,9	205,9	197,5	254,3	56,8	28,7 %

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPE- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM)

Les recettes d'investissement, hors emprunt, atteignent 99,5 M€ et diminuent de -24,1 M€ par rapport à 2019. Le recours à l'emprunt et aux avances augmente de +80,9 M€ et atteint 154,8 M€. L'encours de la dette diminue de -70,2 M€ pour atteindre 1420,1 M€ au 31 décembre 2018.

Les recettes d'investissement sont réparties de la manière suivante :

- fonds propres : 59,6 M€, soit -24 M€ par rapport au CA 2019 :

- fonds de compensation de la TVA et réductions de TVA (24,9M€).
- la taxe d'aménagement (13,9M€),
- produits de cessions (20,8M€).

- subventions et dotations d'investissement reçues : 34,8 M€, +2,2 M€ :

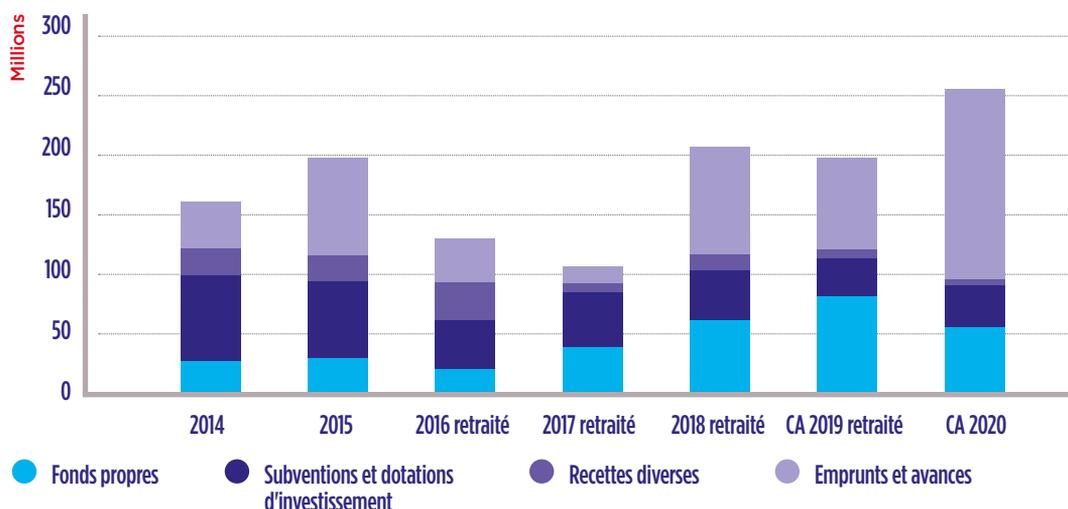
- subventions pour les projets d'équipement (19,8 M€),
- amendes de police (15 M€).

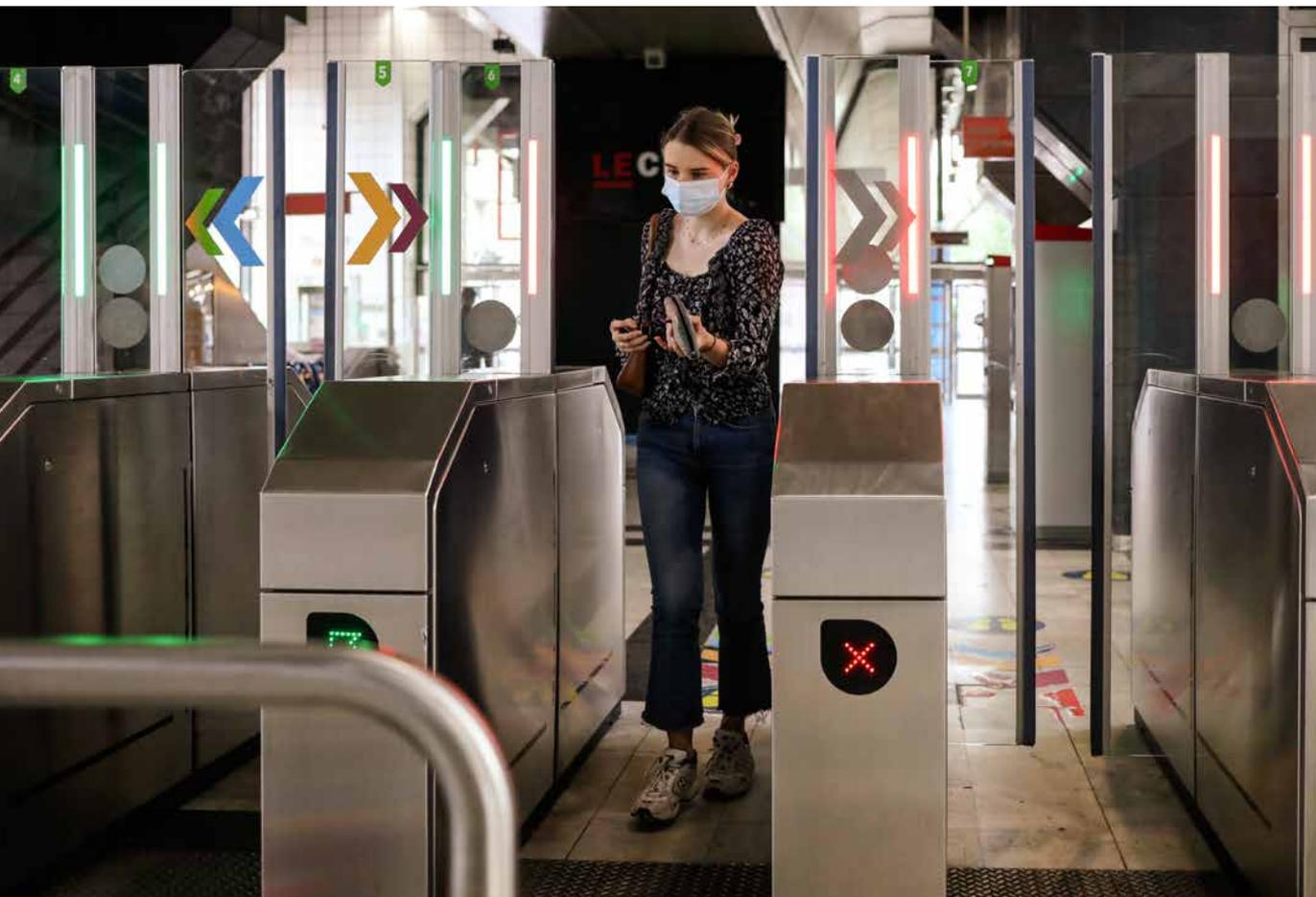
- recettes diverses : 5,1 M€, -2,3 M€. Elles comprennent notamment des remboursements d'avances et de prêts et cautionnements, les remboursements de subventions d'équipements versées, les opérations confiées sous mandat et les créances sur particuliers.

- emprunts et avances de l'Agence de l'eau : 154,8 M€, +80,9 M€ :

- avances de l'Agence de l'eau remboursables sans intérêt (2,8 M€, soit +0,9 M€),
- avance remboursable versée par l'Etat, au titre des conséquences du Covid19 sur les recettes tarifaires des transports, soit 55,8 M€,
- emprunt (96,2 M€), +24,2 M€ par rapport au CA 2019.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT





BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : DES RECETTES EN DIMINUTION

RECETTES DE GESTION	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	CA 2019 RETRAITÉ	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
IMPÔTS ET TAXES	712,6	735,7	749,5	765,6	788,5	783,2	777,8	-5,4	-1%
DONT :									
RECETTES FISCALES (TP SUBSTITUÉE)	325,7	340,3	343,3	350,6	358,3	370,2	374,8	4,6	1%
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	141,6	144,4	148,4	152,2	153,5	152,8	152,3	-0,5	0%
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)	80,2	87,1	86,1	88,1	92,1	98,9	101,8	2,9	3%
TAXE HABITATION ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	97,9	102,6	102,4	103,8	106,4	111,8	113,8	2,1	2%
TAXE FONCIÈRE ET RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	2,3	2,3	2,3	2,3	2,0	2,1	1,9	-0,1	-6%
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREP. DE RÉSEAUX (IFER)	3,7	3,9	4,0	4,3	4,4	4,6	4,9	0,3	6%
TAXE DE SÉJOUR			2,8	3,8	4,5	4,9	2,7	-2,2	-84%
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	155,6	159,2	161,9	163,7	168,2	138,3	141,1	2,9	2%
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)	13,2	13,2	13,1	17,1	13,2	14,2	13,3	-0,9	-7%
VERSEMENT MOBILITÉ (VM)	218,1	223,0	228,4	230,4	244,3	254,6	244,8	-9,8	-4%
DOTATIONS (HORS FPIC)	414,4	390,7	364,9	354,1	349,7	350,5	348,1	-2,4	-1%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)	281,8	260,0	239,7	226,5	223,1	220,3	217,4	-3,0	-1%
COMPENSATIONS FISCALES	53,1	51,2	45,6	48,3	47,5	50,9	51,5	0,6	1%
FONDS NATIONAL DE GAR. IND. DE RESSOURCES (FNGIR)	79,5	79,5	79,5	79,2	79,2	79,2	79,2	0,0	0%
FONDS NATIONAL DE PÉR. DES RES. INTERCO. ET COM. (FPIC)	9,2	12,4	15,5	15,4	10,6	15,3	15,6	0,3	2%
REVERSEMENTS DES COMMUNES ET DU DÉPARTEMENT	2,0	2,0	31,6	31,6	35,9	36,2	36,2	0,0	0%
PRODUITS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	110,0	101,7	106,3	179,3	223,7	230,6	190,3	-40,3	-17%
DONT :									
RÉGIE INTÉRESSÉE (RECETTES TARIFAIRES TRANSPORTS)				71,1	94,8	105,7	70,3	-35,4	-33%
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	70,0	69,9	67,1	72,4	85,8	78,6	79,9	1,4	2%
RECETTES BUDGET EAU	18,4	15,2	16,5	12,0	16,4	17,1	17,9	0,8	5%
RECETTES DIVERSES	77,4	81,5	92,7	96,2	91,3	129,1	131,5	2,4	2%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1325,6	1324,0	1360,5	1442,1	1499,8	1544,8	1499,4	-45,4	-2,9%
REPRISES PROVISIONS	1,4	2,3	3,8	6,6	0,8	1,0	0,9	-0,1	-10%
REPRISE PROVISION SEN	55,7								
RECETTES DE FONCT. Y COMPRIS REPRISES DE PROVISIONS	1382,8	1326,4	1364,3	1448,7	1500,6	1545,8	1500,3	-45,5	-2,9%

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM). PAR
AILLEURS, LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SON RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

Globalement, **les recettes de fonctionnement sont en diminution de 45,4 M€.**

Cette baisse est essentiellement portée par le budget transports dont les recettes ont été particulièrement touchées via :

- la diminution du versement mobilité (-4%),
- la diminution des recettes tarifaires (-33%),

Ces deux évolutions sont des effets directs de la crise sanitaire.

La taxe de séjour a également pâti de la crise sanitaire suite à la fermeture de nombreux établissements et l'annulation d'événements importants (braderie, concerts, colloques...).

Les **dotations** sont en baisse de -2,4 M€ par rapport à 2019.

A noter également, le versement de l'acompte par l'Etat de l'aide pour pertes de recettes fiscales et domaniales. Cette aide n'est pas définitive : le solde doit être calculé par l'Etat en 2021 et devrait être négatif. Un rattachement de 3M€ a été effectué par la MEL en 2020 pour pouvoir prendre en charge ce remboursement à venir. L'aide totale de l'Etat devrait ainsi être de 3 à 4M€, montant à mettre en regard des pertes de recettes enregistrées.

LES RECETTES FISCALES

Les taux de fiscalité n'ont pas été modifiés entre 2019 et 2020 sur les territoires de la MEL et de la CCHD. La fusion ayant pris effet en cours d'année, les taux au 1er janvier des deux territoires se sont appliqués sur l'année 2020.

Au total, les recettes fiscales diminuent de -5,4 M€ par rapport à 2019.

Cette diminution est due à la crise sanitaire, qui impacte particulièrement le versement mobilité (VM) et la taxe de séjour. Ainsi, le VM qui est une recette habituellement dynamique (+4% soit +10,3 M€ entre 2018 et 2019 par exemple) est en repli de 4%.

Il convient de souligner que les impacts de la crise sanitaire sur les recettes fiscales de la Métropole seront accentués en 2021 et se poursuivront sur les exercices suivants.

LES DOTATIONS

La MEL a vu ses dotations et compensations diminuer de **-2,4 M€ entre le CA 2019 et le CA 2020.**

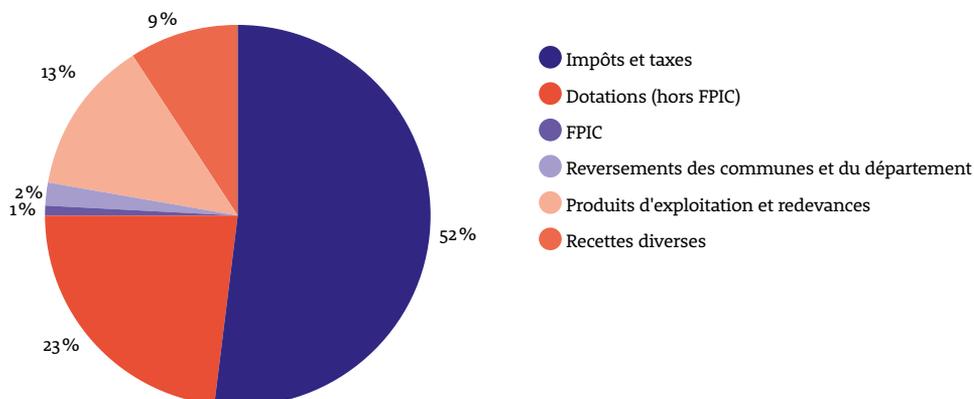
Cette évolution comprend la baisse de la DGF (-3 M€). Les compensations fiscales et le FPIC sont en hausse pour un total de +1 M€.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION ET RECETTES DIVERSES

Les produits d'exploitation et redevances (dont les recettes tarifaires des transports) diminuent de -40,3 M€ et atteignent 190,3 M€.

Les recettes diverses augmentent de 2,4 M€ et atteignent 131,5 M€.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



B - UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE GESTION	2014	2015	2016 RETRAITÉ	2017 RETRAITÉ	2018 RETRAITÉ	CA 2019 RETRAITÉ	CA 2020	VARIATION EN VALEUR 2020/2019	VARIATION EN % 2020/2019
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	260,8	247,4	249,3	485,3	511,5	603,2	589,2	-14,0	-2 %
SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	324,1	330,7	310,6	154,0	169,2	129,0	144,9	15,9	12 %
RESSOURCES HUMAINES	123,2	125,2	139,6	141,2	145,6	150,5	153,1	2,6	2 %
REVERSEMENTS AUX COMMUNES	242,0	239,0	241,7	241,5	241,9	242,9	243,1	0,2	0 %
DÉPENSES DIVERSES	3,7	7,1	11,4	16,4	3,3	9,0	25,2	16,2	180 %
TOTAL DÉPENSES DE GESTION	953,8	949,4	952,5	1038,5	1071,4	1134,6	1155,5	20,9	1,8 %
CHARGES FINANCIÈRES Y COMPRIS TRANSFERTS	71,5	83,7	57,8	137,1	48,4	42,1	45,8	3,7	9 %
PRODUITS FINANCIERS	0,9	15,9	0,0	83,6	0,2	0,3	0,3	0,0	8 %
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	70,5	67,9	57,7	53,5	48,2	41,8	45,5	3,6	9 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS PROVISIONS	1024,3	1017,3	1010,3	1092,0	1119,7	1176,4	1200,9	24,5	2,1 %
PROVISIONS	5,9	2,7	5,9	2,9	3,0	1,6	11,3	9,7	621 %
RÉGULARISATION SEN	55,7								
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1086,0	1020,0	1016,2	1094,9	1122,7	1178,0	1212,2	34,2	2,9 %

LES DONNÉES SONT RETRAITÉES DE MANIÈRE À COMPARER LES EXERCICES 2016 ET 2017 À PÉRIMÈTRE ÉQUIVALENT (TRANSFERTS DU DÉPARTEMENT- INTÉGRATION CC WEPPEPS- ANNÉE PLEINE TAXES DE SÉJOUR ET ENM). PAR AILLEURS, LES DONNÉES DE L'EXERCICE 2017 SONT RETRAITÉES POUR PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU NOUVEAU MODE DE GESTION DES TRANSPORTS

Les **dépenses de gestion** évoluent de +20,8M€ (soit +1,8%) par rapport au CA 2019 retraité. Cette évolution comprend deux éléments exceptionnels :

- Tout d'abord, les impacts de la crise sanitaire (pour un montant de 20,9M€) avec les mesures d'urgence et de relance. A titre d'illustration, 12,4 M€ ont été mobilisés en faveur des entreprises via le fonds de rebond.
- De plus, 15,1 M€ ont également été enregistrés sur 2020 au titre de l'accord transactionnel conclu avec KEOLIS concernant le litige sur la billettique.

Les **charges financières** brutes étant en augmentation de +3,7 M€ (soit +8,7%/CA 2019 retraité), les dépenses de fonctionnement évoluent, au global, de +24,4 M€ par rapport au CA 2019 retraité, soit +2,1 %.

Au sein de ces dépenses de gestion, les **charges à caractère général**, poste principal de dépenses (589,2 M€), varient de -2% (-14 M€). Deux politiques publiques concentrent près de 88% de ces dépenses :

- La mobilité et l'accessibilité pèsent 325,2M€ soit 55 %, dont 323 M€ pour l'exploitation du réseau des transports,

- Les actions en lien avec l'environnement (le climat, la transition écologique, l'énergie, l'eau, l'assainissement, GEMAPI, les résidus urbains, les espaces naturels, l'agriculture) représentent 192,6 M€ soit 33 % du total, dont 146,6 M€ pour les déchets et 41 M€ pour l'assainissement.

Les **dépenses de ressources humaines** (153,1 M€, 13 % des dépenses) varient de +2,6 M€ (soit +2%).

Les **subventions et participations** (144,9 M€, +15,9 M€) représentent 12% des dépenses de fonctionnement. Outre le financement du SDIS pour 46,7 M€, les subventions ont contribué aux actions en faveur de l'économie, l'emploi et la recherche pour 29,5 M€ dont 12,4 M€ pour le fonds rebond. La politique culturelle et de soutien au tourisme ont mobilisé 22,3 M€, enfin l'accompagnement du logement et de l'habitat atteint 9,6 M€.

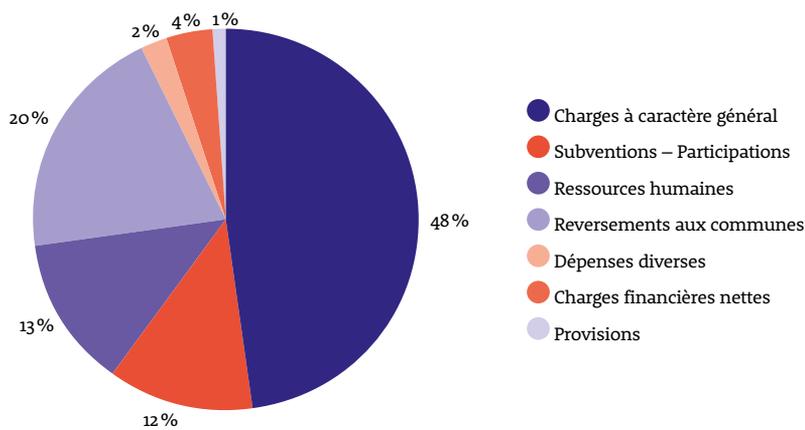
Les **reversements aux communes** représentent 20 % des dépenses de fonctionnement, en progression de 0,2 M€ par rapport au CA 2019 retraité. Ces reversements se décomposent de la façon suivante : 216,7 M€ d'attribution de compensation et 26,4 M€ de dotation de solidarité communautaire (DSC).

Les **autres dépenses** représentent 25,2 M€, dont 15,1 M€ au titre de l'accord transactionnel conclu avec KEOLIS (billettique), mais également 2,4 M€

qui ont été mobilisés par la MEL pour le dégrèvement de CFE accordé aux secteurs les plus touchés par la crise et 3 M€ de remboursement à l'Etat de l'aide de compensation des pertes de recettes (portant ainsi le soutien de l'Etat à montant net de 3 à 4 M€).

Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 45,8 M€ et augmentent de +3,7 M€ (+8,7 %). Cette augmentation s'explique par l'extension aux contrats d'échanges de taux (dits "swaps") du mécanisme comptable des intérêts courus non échus (ICNE). Cette action, d'un impact comptable de 6,4 M€, concourt à la démarche d'amélioration de la qualité comptable de la MEL.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RATIOS DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE

RATIOS LÉGAUX CONSOLIDÉS HORS RÉSULTATS REPORTÉS	CA 2020
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	1 011 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	1 262 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT /POPULATION	225 €
ENCOURS DE DETTE/POPULATION	1 180 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT/POPULATION	183 €
DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	12%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL/RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	89%
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT/RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	18%
ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	90%
EPARGNE BRUTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	20%

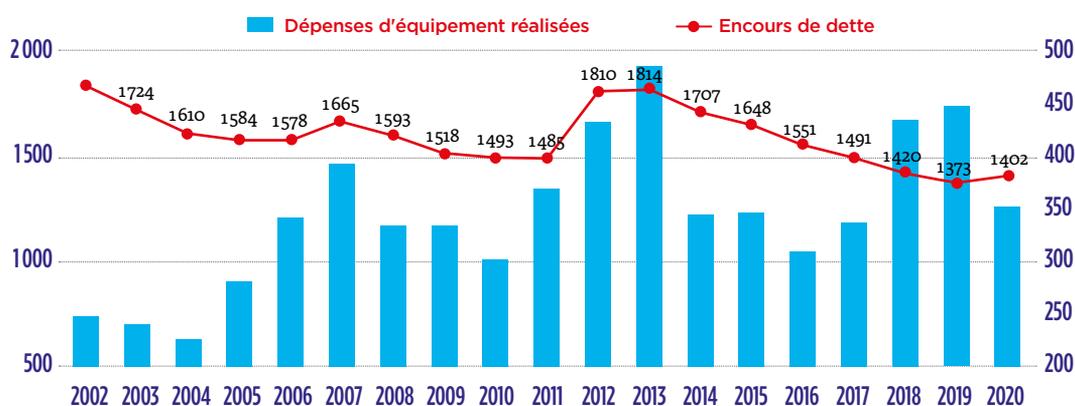
LA GESTION DE LA DETTE

UN ENCOURS DE DETTE STABLE MALGRÉ LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LA FUSION AVEC LA CCHD

A fin 2020, l'encours de dette atteint 1 402 M€ soit une augmentation de 29 M€ (+2 %) par rapport à fin 2019. Cette augmentation est la première depuis 2012 et l'intégration du PPP dans l'encours de dette. Elle est en partie due à l'encaissement de l'avance remboursable de l'Etat à taux 0 % (55,77 M€) versée en compensation de la perte des recettes tarifaires sur les transports en 2020. Outre cette avance remboursable, l'encours a

été impacté par l'intégration de la dette de la Communauté de Communes de la Haute-Deùle (CCHD) pour 12,9 M€ suite à la fusion réalisée en mars 2020 avec la MEL.

Cependant, l'encours est en forte baisse depuis 2013 : -412 M€ soit -22,7 %. Ce niveau d'endettement maîtrisé permettra d'assurer les dépenses d'investissement ambitieuses à venir :



Cette baisse de l'encours sur les huit dernières années est possible grâce à une amélioration notable de l'épargne nette (hors 2020 qui a vu l'épargne nette en recul) et donc de la capacité de financement des investissements.

A fin 2020, la durée de vie moyenne de l'encours, bien qu'en hausse par rapport à 2019, s'établit à sept ans et un mois et reste au-dessus de la capacité dynamique de désendettement, qui atteint quatre ans et neuf mois en 2020. Ces indicateurs assurent à la MEL une très bonne capacité à rembourser sa dette.

Les charges financières sont en hausse en 2020, pour la première fois depuis 2012 à 45,5 M€ (dont 7 M€ au titre du Stade Pierre Mauroy) contre 41,4 M€ en 2019. Cette augmentation est la conséquence de la mise en place de l'inscription des ICNE sur les swaps à partir de 2020, et ce dans une volonté d'amélioration de la qualité comptable. Sans ces ICNE, les frais financiers auraient été en baisse de 2,3 M€ pour atteindre 39,1 M€, confirmant la tendance baissière observée depuis 2013 où les frais financiers culminaient à 74 M€. La diminution des frais financiers de 28,5 M€ sur huit ans (-38,5 % sur la période) s'explique par la

contraction de l'encours, par la forte baisse des taux et des marges bancaires, mais aussi par l'assainissement de l'encours structuré. Le taux moyen après couverture est de 3,43 % en 2020 contre 3,03 % en 2019.

La structure de la dette de la MEL par type de taux est très largement à taux fixe ; ainsi 88,4 % de l'encours jusqu'à son extinction (hors PPP) est à taux fixe, 11,3 % à taux variable, et 0,3 % à taux structuré. A noter que les derniers swaps structurés seront totalement amortis en 2022.

Au 31/12/20, 98,2 % de l'encours est conforme au cadre de gestion de la dette (classification A1, B1 et C1 de la charte Gissler) défini dans la délibération cadre.

LES OBJECTIFS DU CADRE DE GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

Le cadre de gestion renouvelé en 2017 et confirmé en 2020 suite à la fusion avec la CCHD (délibération 20 C 0078) poursuit 5 objectifs : l'optimisation des coûts de financement, la gestion de long terme du stock de dette, la poursuite de la

sécurisation de la dette, l'affirmation d'un partenariat fort avec les banques historiques de la MEL et la mise en place d'un circuit décisionnel adapté à la réactivité nécessaire au pilotage de la dette. Le bilan de l'année 2020 et les orientations de l'année 2021 en termes de politique d'emprunt ont été rappelés dans la délibération annuelle de la dette votée le 18 décembre 2020.

DES EMPRUNTS 2020 MOBILISÉS ESSENTIELLEMENT À TAUX FIXE

En 2020, de nouveaux emprunts ont été mobilisés pour 96,2 M€ afin de couvrir le besoin de financement du budget général, 2,85 M€ d'avances à taux 0 % ont été versées par l'agence de l'eau et la MEL a bénéficié d'une avance remboursable de 55,77 M€ de l'Etat.

Pour faire face au besoin d'emprunt 2020, la MEL a tout d'abord levé les emprunts souscrits en 2019 mais non mobilisés cette année-là. Ainsi, 8 M€ ont été levés auprès du Crédit coopératif et 10 M€ auprès du Crédit agricole.

Deux appels d'offres ont été réalisés en 2020 ; le premier lancé en août, s'est conclu par la contractualisation de six emprunts amortissables sur 15 ans auprès de l'Agence France Locale (20 M€, taux fixe de 0,43 %), du Crédit Agricole (20 M€ au taux variable E3M+0,26 %) et de 4 prêts au taux fixe de 0,48 % : Caisse d'Épargne (10 M€) et La Banque Postale (3 prêts verts : 13,2 M€). Via ce dernier financement, la MEL concrétisait sa volonté de promouvoir une finance plus responsable. En effet ces prêts verts sont destinés à être refinancés sur les marchés par des obligations vertes, généralement souscrites par des investisseurs éthiques.

Un second appel d'offres a été lancé en fin d'année et a permis d'obtenir des emprunts à taux

fixe très bas pour une durée de 15 ans, auprès de la Société Générale (20 M€) et la Caisse d'épargne (10 M€) au taux fixe de 0,37 % et la Banque des territoires (2,5 M€) au taux fixe de 0,40 %. Ces emprunts seront mobilisés en 2021.

L'Etat a par ailleurs versé 55,77 M€ à la MEL sous forme d'avance à taux 0 %, remboursable en 6 fois et au plus tard le 01/01/31. Cette avance vise à compenser les pertes de recettes tarifaires sur les transports en cette année de pandémie.

La MEL dispose également à fin 2020 de 85 M€ disponibles auprès de la Banque Européenne d'Investissement au titre de l'enveloppe pluriannuelle souscrite en 2013.

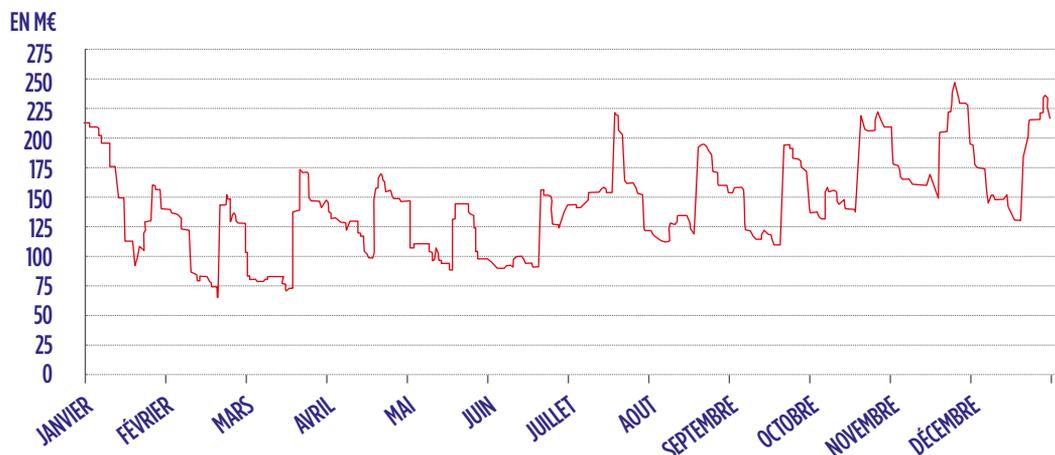
Enfin, dans le cadre de la gestion de sa dette, la MEL a remboursé par anticipation l'un des deux emprunts transférés suite à la fin du contrat de concession SOGEMIN. Cet emprunt Crédit Agricole à taux fixe, intégrait en effet des indemnités de remboursement anticipé plafonnées, rendant son remboursement financièrement intéressant.

LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

L'évolution de la trésorerie fait l'objet d'un suivi quotidien au travers d'un outil de pilotage dédié. L'analyse de ces données permet de constater que les besoins de trésorerie se situent principalement en début d'année.

La bonne anticipation du solde de trésorerie sur un an permet d'optimiser le montant des lignes de trésorerie à contractualiser pour l'année à venir. Ainsi, en 2020 la contractualisation de lignes de trésorerie n'a pas été nécessaire, d'autant que la MEL dispose de contrats revolving (49,1 M€ à fin 2020) pour couvrir un éventuel besoin de trésorerie :

ÉVOLUTION DU SOLDE DE TRÉSORERIE 2020



LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SES PARTENAIRES

La Métropole Européenne de Lille est partenaire de structures de natures juridiques différentes. Les trente structures principales font l'objet d'un suivi spécifique.

LE SUIVI DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE ET DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES DONT LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EST ACTIONNAIRE

La Métropole Européenne de Lille participe au capital de :

- 4 sociétés anonymes d'économie mixte (SAEM) : EURATECHNOLOGIES, SORELI, EURALIMENTAIRE et VILLE RENOUVELEE.

- 3 sociétés publiques locales (SPL) : TRISELEC, LA FABRIQUE DES QUARTIERS et EURALILLE.

SOCIÉTÉS	NOMBRE D' ACTIONS	PART DU CAPITAL DÉTENU	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL DÉTENU	NOMBRE D' ADMINISTRATEURS
SAEM EURATECHNOLOGIES	105 000	70 %	1 050 K€	7
SPL EURALILLE	8 235	30,52 %	354 K€	5
SPLA FABRIQUE	72 727	72,73 %	727 K€	8
SPL TRISELEC LILLE	8 125	82 %	1 381 K€	8
SAEM VILLE RENOUVELEE	105 810	34,91 %	2 910 K€	6
SAEM SORELI	17 104	21,11 %	325 K€	3
SAEM EURALIMENTAIRE	11 542	75,48 %	2 308 K€	11

Le suivi des organismes associés consiste à analyser l'évolution de la situation juridique, statutaire, organisationnelle et contractuelle, l'activité et les éléments financiers de la structure. Il vise à apprécier la façon dont les missions sont exécutées, d'un point de vue opérationnel et financier. La finalité est d'identifier les risques, les enjeux et de mettre en évidence les points de vigilance. Enfin, sur la base de ces éléments, il permet également d'établir des préconisations.

Le dispositif de pilotage des SAEM et SPL s'appuie en priorité sur les administrateurs désignés, chargés de représenter les intérêts de la Métropole européenne au sein des conseils d'administration et de s'assurer de leur bonne gestion.

Cette démarche se décline sur 2 axes suivants :

- Tous les conseils d'administration font l'objet d'une préparation afin de discuter des points de vigilance éventuels et de définir la position de la MEL sur ces sujets. 18 conseils d'administration ont ainsi été préparés en 2020. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de contrôle analogue de la MEL vis-à-vis des SPL, les administrateurs s'assurent que les points importants sont débattus en conseil d'administration et que le rythme des réunions est suffisant et adapté à la temporalité des sujets.

- Un administrateur référent a été désigné pour chaque structure. Il anime ces réunions, mais il est aussi le rapporteur du rapport annuel réalisé par les administrateurs au Conseil métropolitain.

Ces rapports font également l'objet d'une présentation en commissions thématiques.

L'engagement de la Métropole Européenne de Lille dans les opérations d'aménagement en cours de réalisation et portées par 4 de ces structures, représente un budget de 557,3 M€ dont 370,3 M€ réalisés à fin 2020 soit 66,5 %.

Ainsi, la SEM Ville Renouvelée porte 12 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de près de 295 M€ dont 238 M€ réalisés à fin 2020, soit 80,7 %.

La SORELI porte 3 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de 138 M€ dont 78 M€ réalisés à fin 2020, soit 56,5 %.

La FABRIQUE DES QUARTIERS porte 4 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour la Métropole Européenne de Lille de 50 M€ dont 33,6 M€ réalisés à fin 2020, soit 67,2 %.

EURALILLE porte 7 opérations d'aménagement représentant un engagement financier pour La Métropole Européenne de Lille de 74,3 M€ dont 20,7 M€ réalisés à fin 2020, soit 27,9 %.

LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX PARTENAIRES DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

En 2020, le montant des subventions atteint 30,6 M€, soit une hausse de + 2,3 M€.

Un travail d'amélioration et de sécurisation du processus de subventionnement des associations et du circuit d'instruction et de pilotage a été mené en 2015. Celui-ci continue d'être renforcé avec une mise en œuvre du dispositif à chaque Conseil métropolitain, une mise sous surveillance effective des structures détectées comme risquées et une offre de formation constante.

LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC CONTRACTÉES PAR LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

Les délégations de service public représentent une charge annuelle nette pour la Métropole Européenne de Lille d'environ 257 M€ soit une hausse de +30 M€ par rapport à 2019.

Un tableau récapitulatif, détaillant leurs principales caractéristiques, est présenté en page suivante.

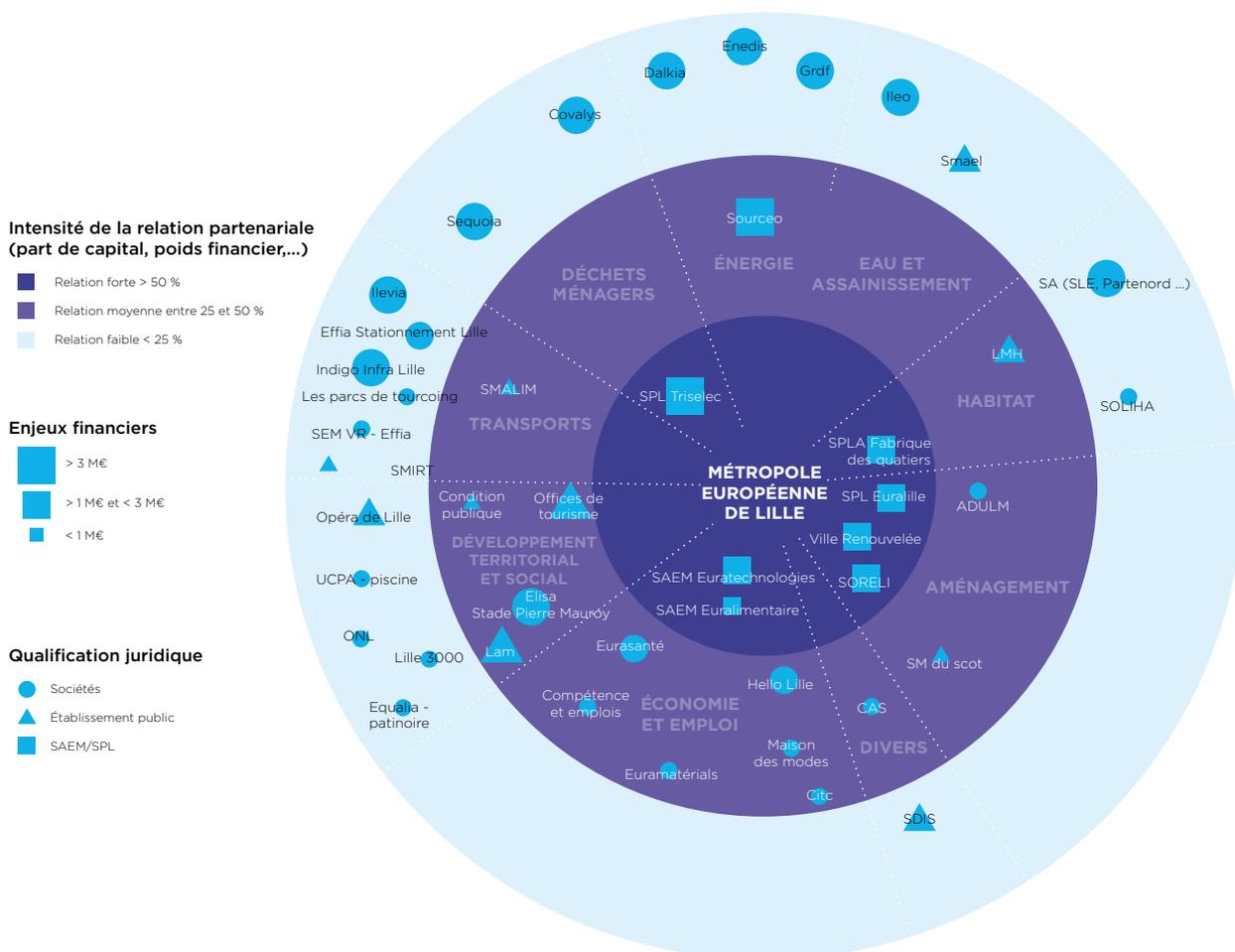
La Délégation de Service Public demande une nécessaire transparence sur la qualité du service public produit et un contrôle renforcé à partir du rapport annuel produit, avant le 1er juin, par

le délégataire conformément à l'article L.1411-3 du CGCT. Ce rapport permet le suivi du respect des engagements contractuels et l'examen des besoins d'adaptation du contrat, ainsi que les validations techniques, administratives et financières des propositions du délégataire. Dans ce cadre, sont identifiés des écarts entre les objectifs et les réalisations et des ajustements sont proposés en cours de vie du contrat.

Le dispositif de contrôle des délégations de service public s'articule autour de différentes instances et d'outils :

- la mise en place d'un comité de suivi infra annuel et la transmission de rapports intermédiaires mensuels ou trimestriels selon les besoins de certaines DSP ;
- l'organisation de réunion annuelle de présentation des comptes par le délégataire ;
- la réalisation ponctuelle d'audits.

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire et a nécessité d'engager avec les concessionnaires des discussions pour évaluer l'impact de celle-ci sur l'exercice 2020.

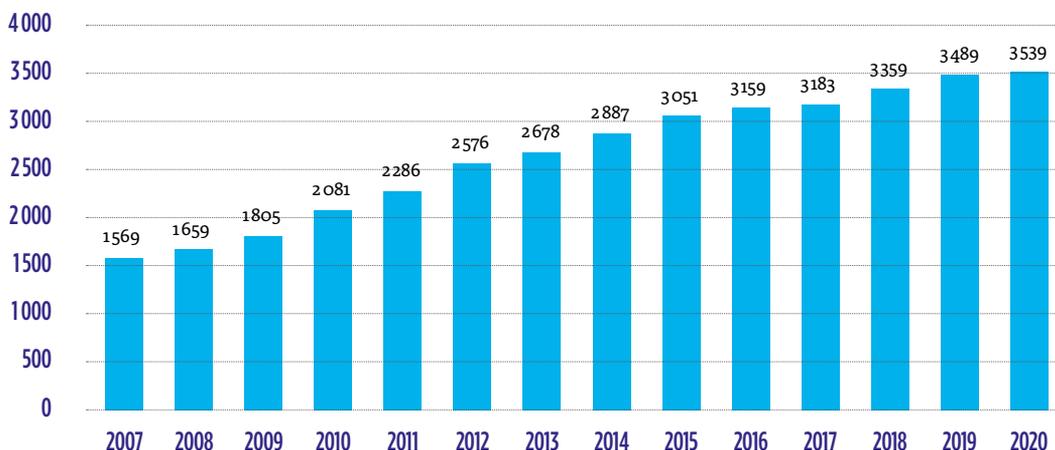


OBJET CSP	Type CSP	Concessionnaire	date début/fin ; durée	Montants perçus par MEL en 2020	Montants versés par MEL en 2020
EXPLOITATION DES TRANSPORTS URBAINS DE PERSONNES	AFFERMAGE	TRANSPOLE SA	04/2018 - 04/2025 7 ANS	76,5 M€	314,6 M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	AFFERMAGE	COVALYS (société dédiée groupement Veolia Idex)	07/2017 - 06/2029 12 ans	0 M€	15 M€
EXPLOITATION DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE	AFFERMAGE	SEQUOIA	01/2018 - 12/2026 9 ans	0 M€	12,2 M€
GESTION DU SITE EURATECHNOLOGIES	AFFERMAGE	SAEM EURATECHNOLOGIES	04/2018 - 12/2019 8 mois	0,4 M€	2,4 M€
DISTRIBUTION EAU	CONCESSION	VEOLIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE EAU DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE SA)	01/2016 - 12/2023 8 ANS	VEOLIA SE RÉMUNÈRE DIRECTEMENT AUPRÈS DES ABONNÉS	
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À ROUBAIX : Lannoy Gambetta, Winston Churchill et Grand-Rue	AFFERMAGE	GROUPEMENT SEM VILLE RENOUVELÉE-EFFIA ROUBAIX SAS	07/2018 - 06/2023 6 ANS	0 M€	0,1 M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À LILLE : Champ de Mars, Nouveau-Siècle, République et Opéra.	AFFERMAGE	EFFIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE EFFIA STATIONNEMENT LILLE SARL)	01/06/2017 - 31/12/2023 5 ANS ET 6 MOIS	2,8 M€	0,5 M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À LILLE : Eurailille (centre commercial, gare europe, grand palais et Tours)	AFFERMAGE	INDIGO (SOCIÉTÉ DÉDIÉE I INDIGO INFRA LILLE)	01/01/2016 - 31/12/2022 7 ANS	9,7 M€	5 M€
EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE À TOURCOING : Hotel de ville, Miss Cavell et Saint christophe	AFFERMAGE	INDIGO (SOCIÉTÉ DÉDIÉE LES PARCS DE TOURCOING SAS)	01/08/2016 - 31/07/2022 6 ANS	0,9 M€	0,8 M€
PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ STADE PIERRE MAUROY	CONTRAT DE PARTENARIAT	EIFFAGE (SOCIÉTÉ DÉDIÉE ELISA SAS)	10/2012 - 10/2043 31 ANS	CHARGE NETTE MEL : 12,5 M€	
EXPLOITATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF (patinoire)	AFFERMAGE	EQUALIA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE MENELAS - SARL)	08/2015 - 07/2022 7 ANS	0,1 M€	0,3 M€
EXPLOITATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF (piscine)	AFFERMAGE	UCPA (SOCIÉTÉ DÉDIÉE LSS9)	07/2017 - 07/2022 5 ANS	0,1 M€	0,7 M€
RÉSEAUX DE CHALEUR LILLE	CONCESSION	RÉSONOR, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	01/01/1990 - 31/12/2024 35 ANS	0 M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR MONS-EN-BARŒUL	CONCESSION	MONS ENERGIE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	02/04/2002 - 31/12/2035 33 ANS ET 9 MOIS	0 M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR ROUBAIX	CONCESSION	R-ENERGIE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	01/01/2009 - 31/12/2032 34 ANS	0 M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR VILLENEUVE-D'ASCO	CONCESSION	VILLAE, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	23/07/2005 - 23/07/2029 24 ANS	0 M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR WATTIGNIES	CONCESSION	DALKIA	31/10/2005 - 31/10/2025 20 ANS	0 M€	
RÉSEAUX DE CHALEUR WATTELOS	CONCESSION	W-ENERGIES, SOCIÉTÉ DÉDIÉE, FILIALE DE DALKIA	30/06/2012 - 30/06/2036 24 ANS	0 M€	
RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	CONCESSION	ENEDIS (ERDF)	08/03/2011 AU 08/03/2041 (extension du contrat de l'ex-SIMERE aux autres communes à compter du 01/01/2016) 30 ANS	2,4 M€	0 M€
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ	CONCESSION	GRDF	10/10/2001 AU 10/10/2031 (extension du contrat de l'ex-SIMERE aux autres communes à compter du 01/01/2016) 30 ANS	1 M€	0 M€

GARANTIES D'EMPRUNT

Au 31/12/2020, l'encours garanti est de 3 539 M€, soit une augmentation de près de 1,5 % par rapport à 2019. Cette progression s'explique, d'une part, par l'accompagnement des projets en matière d'Habitat et, d'autre part, par les garanties associées à la souscription d'emprunts pour le compte de la MEL auprès de l'Agence France Locale (AFL).

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS GARANTI (M€)

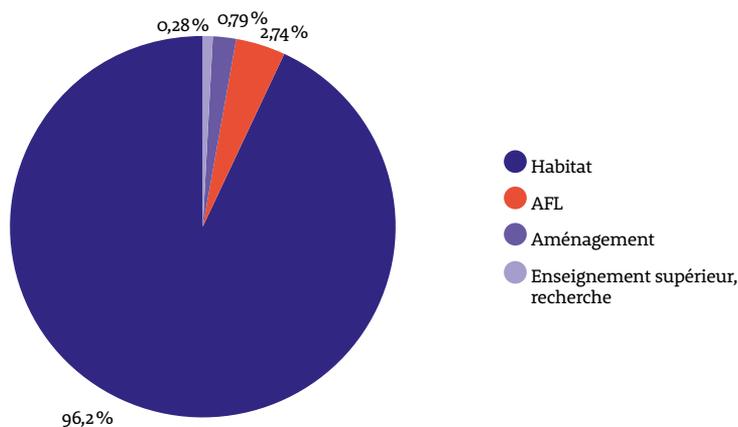


DES GARANTIES QUI ACCOMPAGNENT LE SECTEUR DU LOGEMENT

La MEL, pilote de la politique locale de l'Habitat, accompagne à travers l'octroi de garanties d'emprunt, le développement et l'amélioration de l'offre de logements sur le territoire. Cette politique publique représente 96 % de l'encours garanti.

En 2020, les emprunts garantis par la MEL permettront, à terme, la construction de 1 548 logements et la réhabilitation ou amélioration de 1 489 logements.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR COMPÉTENCE



Les récentes réformes ayant touché le secteur HLM et notamment la mise en place de la Réduction de Loyer de solidarité (RLS) dans le cadre de la loi de finances pour 2018 ont pour effet d'affaiblir les capacités d'investissement des bailleurs. En effet, la loi de finances pour 2018 a institué une Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) appliquée par les bailleurs sociaux aux locataires dont les ressources sont inférieures à un plafond, fixé en fonction de la composition du foyer et de la zone géographique.

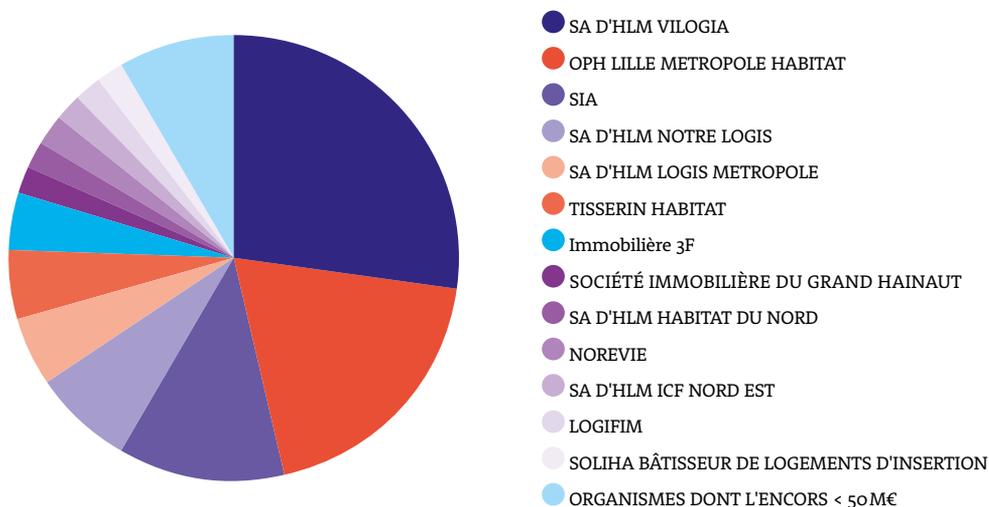
En contrepartie, les organismes bénéficient de mesures d'accompagnement : allongement d'une partie de leur dette, taux de livret faible, offre de prêt élargie permettant ainsi de limiter l'impact de la RLS.

En avril 2019, le Gouvernement a signé un pacte avec les acteurs du monde HLM afin de mesurer l'impact de la réforme initiale sur les bailleurs sociaux ; ces derniers devront financer 950 millions d'euros de RLS jusqu'en 2022, contre un milliard et demi initialement prévus à partir de 2020.

CONCENTRATION DE L'ENCOURS

L'encours garanti est très concentré, tant au niveau des bénéficiaires que des prêteurs : deux organismes (Vilogia et LMH, l'office public de la Métropole Européenne de Lille) représentent 45 % de l'encours garanti total et 84 % des prêts garantis sont accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR BÉNÉFICIAIRE

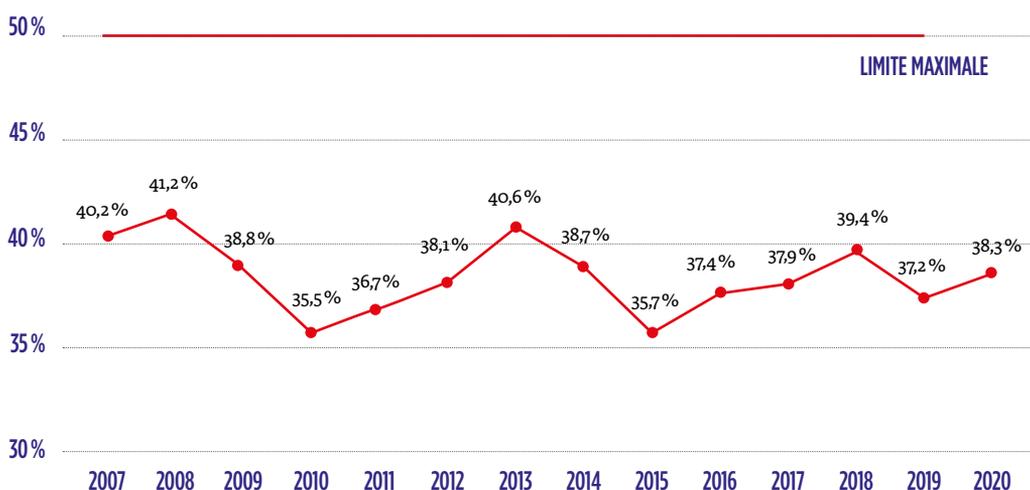


RATIO DE PLAFONNEMENT

Le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit des ratios prudentiels destinés à encadrer les risques induits par les garanties d'emprunts. Le ratio de plafonnement prévoit que le total des annuités de l'exercice de la dette propre et de la dette garantie ne doit pas excéder 50 % des recettes réelles de fonctionnement.

Conformément aux articles L.2252-2 et L.1611-3-2 du CGCT, les garanties et cautionnements accordés au bénéfice des opérations de logement social et à l'Agence France Locale n'entrent pas dans le calcul de ce ratio. Toutefois, la MEL réintègre ces annuités dans le calcul du ratio de plafonnement afin de donner une image fidèle et complète de son encours garanti.

ÉVOLUTION DU RATIO DE PLAFONNEMENT



LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
2, boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 Lille Cedex

Rédaction : MEL - Pôle Finances

Coordination de l'édition : MEL - Direction de la Communication

Direction artistique : MEL - Yann Parigot et Grégory Rolland / Direction de la Communication

Mise en page et graphisme : Invenit

Photographies : MEL - Vincent Lecigne, Alexandre Traisnel - Richard Baron/Light Motiv

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez

Impression : MEL - Ressources partagées



Achévé d'imprimer en décembre 2021



2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél: +33(0)3 20 21 22 23
lillemetropole.fr